

Argentat-sur-Dordogne, le 17 janvier 2024

Affaire suivie par :  
Mathilde MAS – Chargée de mission Rivières  
N / Réf. : MM/NB  
Tél. : 05 55 91 05 78  
Courriel : [mathilde.mas@xaintrie-val-dordogne.fr](mailto:mathilde.mas@xaintrie-val-dordogne.fr)

Monsieur le Président  
Conseil Départemental de la Corrèze  
Hôtel du Département Marbot  
9 rue René et Émile Fage  
B.P. : 199  
19000 TULLE Cedex

Objet : Les enjeux et les attentes de Xaintrie Vallée  
de la Dordogne à l'égard du programme d'actions du PDGE.

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité par courriel le 22 décembre 2023 une contribution écrite présentant les enjeux et les attentes de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne (CCXVD) à l'égard du programme d'actions du PDGE.

Notre communauté de communes compte certainement parmi celles pour lesquelles la question de la ressource en eau est prépondérante, tant en termes de quantité qu'en termes de qualité.

Comment éviter le citernage ? Comment assurer à notre population et à nos usagers l'accès à une eau de qualité toute l'année ?

Ces questions sont déjà posées aujourd'hui. Nos concitoyens attendent des réponses et des solutions à leurs interrogations et à leurs problématiques.

Afin de répondre aux défis environnementaux et de société qui nous attendent, nous devons tous concourir à la sobriété dans l'usage d'une ressource de plus en plus limitée en période d'étiage. Les experts évaluent entre -10% et -40% la disponibilité en eau en France dans les prochaines décennies. Les périodes de sécheresse seront plus fréquentes, y compris en hiver (pour rappel l'hiver 2022-2023 a battu un record de 32 jours sans pluie et les nappes phréatiques ne s'étaient pas suffisamment remplies).

En 2023, la Xaintrie a frôlé le citernage de près. Cette situation de pénurie d'eau n'est pas supportable sur le long terme, tant pour les usagers que pour les gestionnaires.

Nous devons donc réfléchir dès aujourd'hui à l'adaptabilité de nos territoires. Comment continuer à habiter nos territoires durablement ? Comment préserver la qualité de l'eau de nos territoires et garantir le bon état des masses d'eau au regard de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) ? Comment produire avec des tensions sur la ressource ? Comment conserver l'eau dans les sols ?

D'ici 2050, nous pensons qu'il nous faut collectivement déployer nos énergies à poursuivre plusieurs objectifs :

- 1- **Eviter/réduire le risque de vivre des pénuries d'eau**
  - a. Limiter les fuites sur les réseaux d'eau / réduire les gaspillages ;
  - b. Mutualiser et partager les ressources / interconnecter les réseaux ;
  - c. Recycler les eaux ;
  - d. Restaurer des zones humides fonctionnelles qui redistribuent de l'eau à l'étiage ;

- e. Restaurer les écosystèmes aquatiques (renaturation de cours d'eau, reméandrage car cela ralenti l'écoulement de l'eau, recréation de ripisylve) ;
- f. Préserver le « capital » sol dont la porosité et la structure contribuent à la réserve utile pour les plantes.

## 2- Améliorer la qualité des eaux

- a. Restaurer des zones humides fonctionnelles et des bandes tampons efficaces ;
- b. Régénérer des sols vivants / éviter le tassement des sols (agriculture de conservation des sols) / éviter le dessouchage / limiter l'érosion et le lessivage des sols ;
- c. Limiter les intrants chimiques à proximité des captages d'eau et des milieux aquatiques ;
- d. Limiter l'augmentation de température de l'eau et l'évaporation (ripisylve, haies et arbres d'alignement à proximité des sols artificialisés afin d'apporter de l'ombrage et de réduire les flots de chaleur).

## 3- Soutenir des activités pérennes

- a. Mettre en œuvre des solutions fondées sur la nature ;
- b. Recycler les eaux qui peuvent l'être.

Etant un territoire rural, nous souhaitons contribuer au maintien d'une activité agricole pérenne et résiliente, support d'autres activités économiques (transformation des produits, vente, alimentation de la population, aménagement du paysage lequel contribue à l'attractivité touristique, etc.). Pour ce faire, il apparaît crucial de notamment mettre en place des solutions fondées sur la nature permettant de réduire les risques naturels liés à l'eau (UICN).

L'agriculture est souvent considérée comme une activité émettrice de gaz à effet de serre, alors que c'est surtout l'un des principaux leviers à actionner pour lutter contre le réchauffement climatique, notamment avec l'initiative « 4 pour 1 000 » ou encore l'agroforesterie.

Nous avons la chance d'être un territoire d'élevage, car l'élevage est la clef de voute de la transition environnementale. La (re-)connexion étroite entre des productions « spécialisées » et l'élevage apporte une réponse aux enjeux qui nous attendent et génère de nombreux bénéfices : « restauration de la fertilité du sol, réduction du travail du sol et de l'érosion, stockage de carbone, entretien des milieux ouverts par le pâturage, production de biodiversité, diminution de l'usage des intrants chimiques, etc » (cf. Agriculture du vivant).

La CCXVD envisage le recrutement d'une personne chargée de la Transition environnementale, dont l'une des missions pourra être de conseiller les porteurs de projets et les entreprises du territoire pour agrader les sols et restaurer leurs fonctionnalités en s'inspirant des solutions fondées sur la nature.

La CCXVD travaille actuellement à la mise en œuvre de la loi ZAN avec les communes et les agriculteurs du territoire.

La CCXVD exerce la compétence GEMAPI sous forme d'Ententes ou de délégation ; les techniciens rivières peuvent également apporter leur expertise afin de conseiller les usagers sur les pratiques plus vertueuses qu'ils peuvent mettre en œuvre. Ceci en lien avec les chambres consulaires, le Conservatoire des Espaces Naturels, (autres).

Nous restons à votre disposition pour vous fournir de plus amples informations et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

La Présidente,

  
Communauté de Communes  
XAINTRIE VAL' DORDOGNE  
Avenue du 8 Mai - B.P 51  
19480 Argentat-Sur-Dordogne  
05.55.91.01.75

Nicole BARDI.

Le Vice-Président des commissions  
Eau et Transition Écologique,



Jean-Michel TEULIÈRE.